



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SUR LA COMMUNE DE MEYLAN 38240 – 35 BIS CHEMIN DES BUCLOS

**UNE MAISON A USAGE D'HABITATION T4, DE 99,16M²
GARAGE ET UNE REMISE AU FOND DU JARDIN
(cadastrée section AK 180)**

**ADJUDICATION FIXEE LE MARDI 10 JANVIER 2023 A 14 HEURES
à l'audience du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières
du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE au Palais de Justice, Place Firmin Gautier – 38000
GRENOBLE**

**Visite prévue sur place le mercredi 4 janvier 2023 de 14 heures à 15 heures par le ministère de la
SELARL LEGALACT, Huissiers de Justice à GRENOBLE**

DESIGNATION

Sur la Commune de **MEYLAN (Isère)**, 35 bis chemin des Buclos, une maison d'habitation cadastrée section AK 180 pour 11a23ca.

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Le cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELARL EYDOUX-MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocat, et déposé au Greffe du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE le 14 juin 2017.

FRAIS - ENCHERES

Les frais préalables seront payables, comme les frais postérieurs par l'adjudicataire EN SUS du prix.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'un avocat inscrit au Barreau de GRENOBLE qui ne pourra être porteur que d'un seul mandat. Les enchères sont pures et simples et chaque enchère doit couvrir l'enchère qui la précède.

MISE A PRIX : 146 000 €

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 14 600 €

Soit 10 % du montant de la mise à prix par chèque de banque émis à l'ordre de la CARPA, ou remise d'une caution bancaire irrévocable.

Pour extrait : Pascale MODELSKI, Avocat
www.bastille-avocats.fr

Pour tous renseignements s'adresser à la SELARL EYDOUX-MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocats susnommés Tél 04.76.46.27.43 – www.bastille-avocats.fr, et pour prendre communication du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE, où il est déposé, tous les jours, de 14H à 16H, sauf le MARDI.